L'APICULTURE ÉCOLOGIQUE de A à Z

Chronique n° 24 **J-C. Guillaume**

Construction du décontaminateur
Le corps de l'appareil et le toit

Cet élément est réalisé avec les mêmes principes généraux que les hausses, mais les dimensions et l'aménagement diffèrent afin d'éviter toute confusion et pour qu'il ne puisse pas servir de hausse le cas échéant.
En effet, à la longue, cet élément sera plus ou moins imprégné de produits chimiques, et à cause de cela, il ne doit pas être employé à un autre usage que celui auquel il est destiné; soit le traitement d'un essaim après sa capture ou d'une colonie hors de sa ruche, ou bien encore, la récupération d'un essaim vagabond.
Sa hauteur est de 300 mm au lieu de 210 pour les hausses de ruches et les mesures intérieures des côtés sont les mêmes que celles des ruches, soit 300 x 300 mm, ceci pour faciliter les transvasements.
Comme les hausses de ruches, il est équipé d'une vitre et d'un même couvre-vitre. Mais contrairement à celles-ci, il doit en plus, être équipé sur le dessus, d'un treillis métallique semblable à celui qui a été utilisé pour la confection du plancher. Treillis qui va reposer sur les lattes. De ce fait, les feuillures réalisées dans les planches de face et de côté de cet élément sont quelque peu différentes (voir détails "A & B" les concernant).
Ce treillis doit être encastré dans l'épaisseur des planches de côté et ne pas faire saillie au-dessus.
Pour ma part, les 3 mm prévus au détail "B" sont généralement suffisants, mais cela est fonction de l'épaisseur du treillis.
Comme ce treillis va reposer sur les lattes, (voir le détail des feuillures "A"), il faut prévoir de les descendre de 1 mm par rapport à celles des hausses; il faut donc réaliser une feuillure de 11 mm dans les éléments avant et arrière de cet élément.
Sur cet équipement, les lattes peuvent être clouées sans attendre. Elles ne doivent pas être rainurées, mais simplement passées au papier de verre pour enlever les bavures de sciage. Ceci afin de ne pas inciter les abeilles à construire des rayons. Ce qu'elles font quand même, bien souvent, mais après deux jours, ce ne sont que des amorces de rayons.

Pour l'utilisation de ce décontaminateur, il faut encore prévoir de découper 2 plaques de 500 x 500 mm dans du contreplaqué de 10 ou 12 mm d'épaisseur.
L'une est destinée à recouvrir momentanément le plancher en attente du décontaminateur, l'autre sera utilisée lors de la capture d'un essaim, procédure que nous verrons ultérieurement.
Il faudra également préparer une portière pleine dans le principe que la portière d'hiver utilisée avec les ruches, ceci pour fermer complètement le décontaminateur, et un morceau de grille à reine pour installer en lieu et place de cette portière, pour maintenir la reine et la colonie à l'intérieur du décontaminateur dans certaines situations (lors de la capture d'essaims notamment).

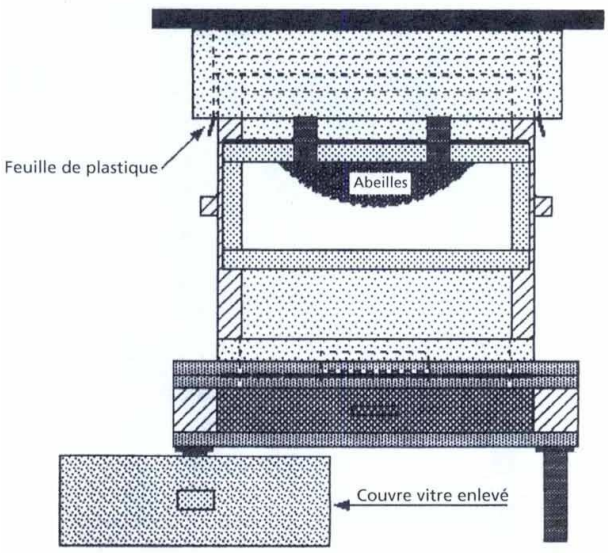

Décontaminateur en service (vue arrière) avec abeilles en cours de traitement

DÉCONTAMINATEUR CONSTRUCTION DE LA HAUSSE
Nomenclature du matériel et détails d'assemblage

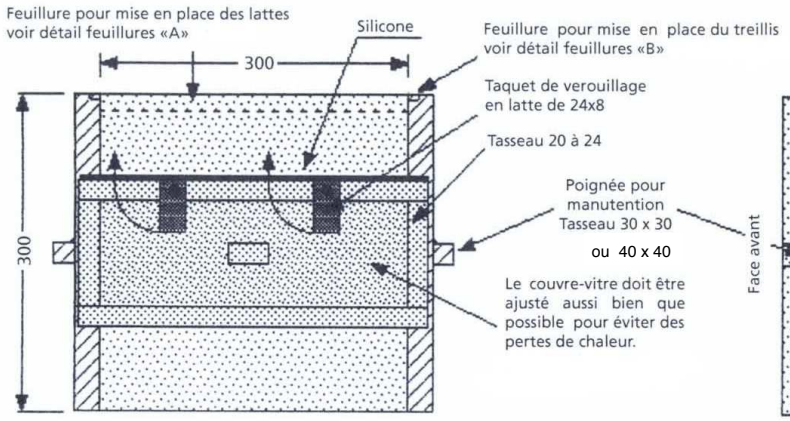

Vue arrière

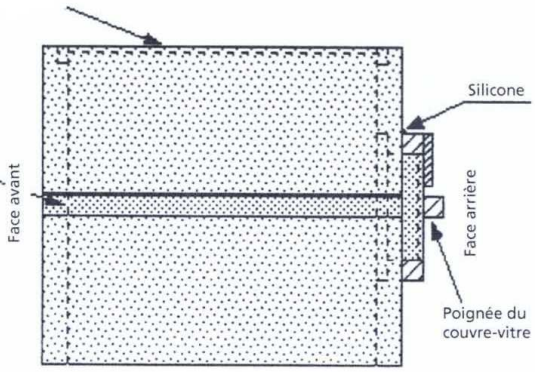

Vue de côté

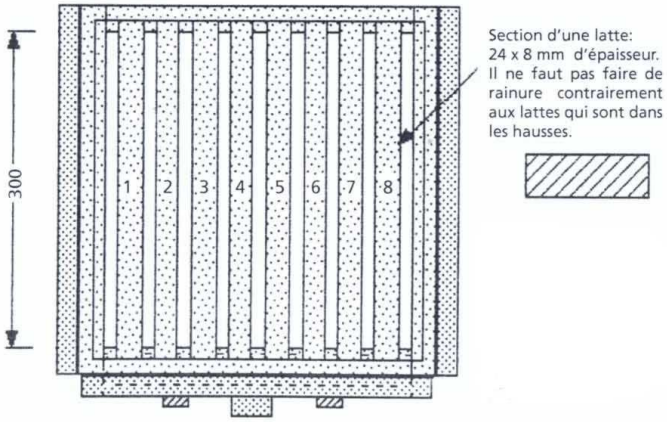

Vue de dessus

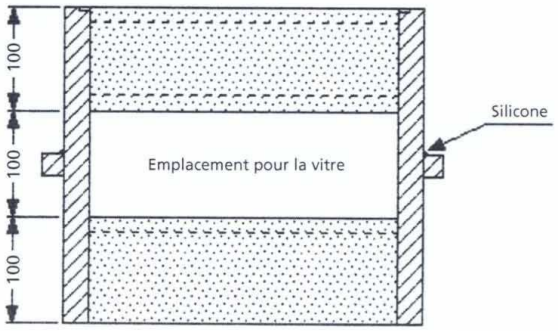

Vue arrière sans le couvre-vitre

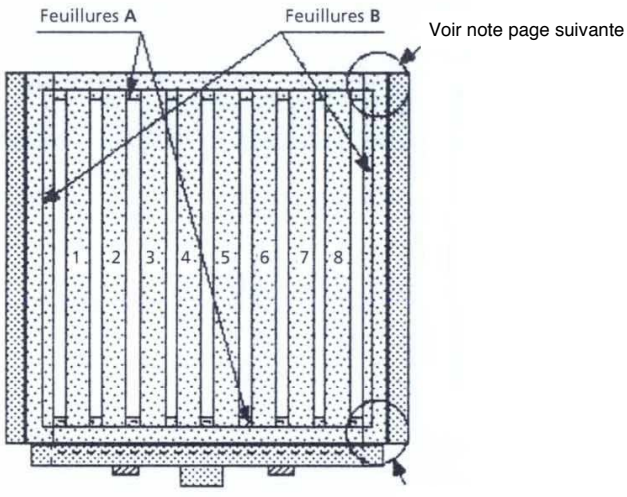

Vue de dessus

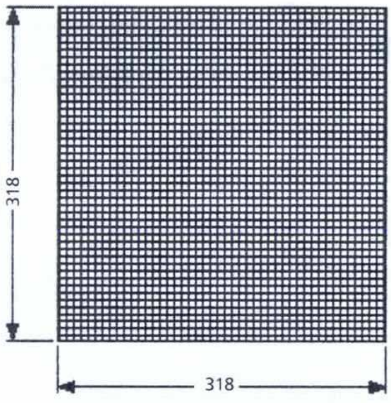

Treillis métallique à mailles de 3 mm

DÉCONTAMINATEUR CONSTRUCTION DE LA HAUSSE ET DU TOIT
Nomenclature du matériel et détails d'assemblage

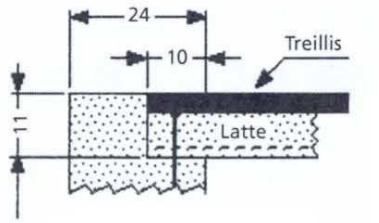

Détails des feuillures "A"

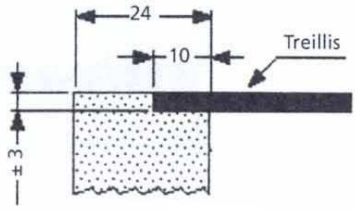

Détails des feuillures "B"

Planche épaisseur ± 20 mm ou triplex marin de 18 mm

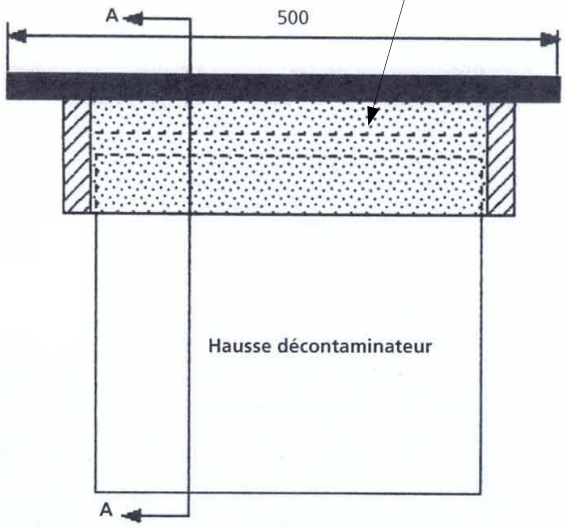

Vue du toit emboîté sur le corps du décontaminateur

Note concernant les feuillures:
Les feuillures "B" ne sont pas réalisées sur toute la longueur de la planche de côté. Aux deux extrémités, elles s'arrêtent à la limite des feuillures "A".

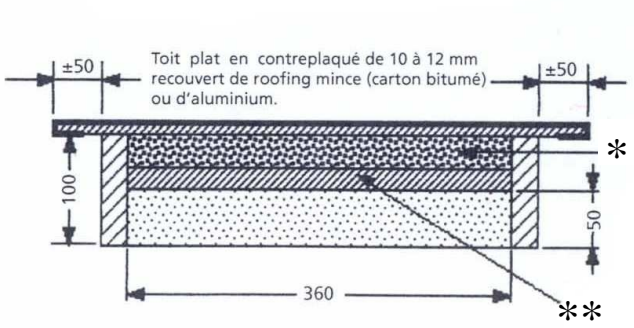

Coupe "AA" du toit

Fentes d'une longueur de ± 30 mm à prévoir pour la mise en place des plaquettes du produit actif (Apistan ou autres). A réaliser dans l'axe et entre les lattes n° 2 et 3, et n° 6 et 7.
Fentes qui ne doivent pas laisser passer les abeilles.

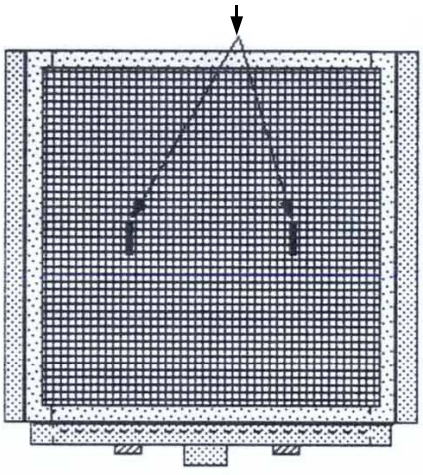

Corps du décontaminateur (vue de dessus) avec treillis métallique en place

* Polystyrène expansé ou équivalent de 30 mm d'épaisseur

** Plaque en contreplaqué de 18 mm d'épaisseur. Le toit s'emboîte et repose sur le corps du décontaminateur par son intermédiaire.

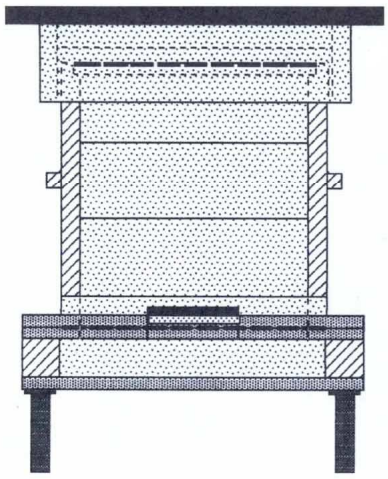

Décontaminateur (vue avant)

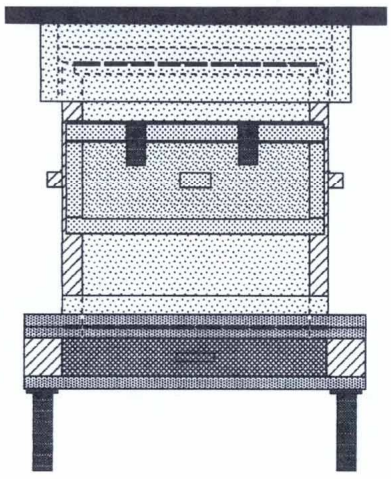

Décontaminateur (vue arrière)

Réalisation du toit

C'est un toit plat, très simple, et contrairement au toit des hausses, il va venir s'emboîter sur le décontaminateur.

Il est constitué d'un cadre en planche de 100 mm de hauteur sur lequel on va clouer la plaque du toit et dans lequel on place un morceau de polystyrène expansé de 30 mm et une plaque de contreplaqué marin de 12 à 18 mm d'épaisseur. C'est cette dernière plaque qui va reposer sur le corps du décontaminateur et qui va supporter le toit.

Voir à la page précédente les détails de construction qui est au demeurant très simple, et ci-dessus, une vue d'ensemble du décontaminateur terminé avec vue avant et arrière.

Nous verrons ultérieurement comment utiliser cet appareil ainsi que le détail des opérations de décontamination anti-varroas, mais le schéma ci-contre donne déjà un apperçu de ce qu'il faut mettre en place.

On peut remarquer la mise en place d'une feuille de plastique qui est interposée entre le toit et le corps du décontaminateur. Elle est destinée à renforcer l'étanchéité du système et l'efficacité du traitement lors de la décontamination.

Avec cet appareil, nous avons donc la maîtrise presque totale du varroa; de façon naturelle d'une part, avec la ruche écologique dans laquelle la prolifération du parasite est remarquablement freinée, et avec ce décontaminateur d'autre part, qui nous permet d'effectuer une lutte clinique très efficace si cela est vraiment nécessaire, et cela sans nuire à la qualité des produits de la ruche.

Le seul problème étant un problème d'éthique, ce décontaminateur dans lequel nous utilisons un produit chimique, étant en opposition avec la philosophie de cette apiculture écologique. Mais le varroa étant là, il faut le combattre, mais avec la moins mauvaise des solutions, ce qui nous oblige à ce type de compromis.

Le toit n'est évidemment pas à sa place. Il a été surélevé pour faciliter la compréhension du dessin.

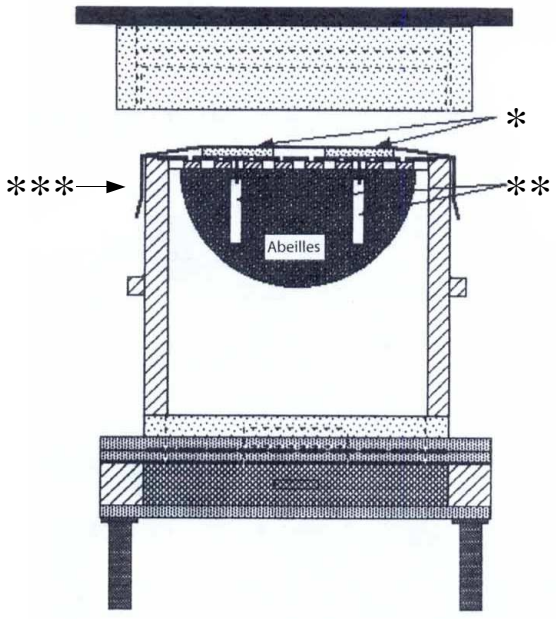

Décontaminateur (en mode de fonctionnement)

* Nourriture sous forme de tranches de pain imbibées de miel

** Plaquettes de produits chimiques

*** Feuille de plastique destinée à renforcer l'effet du traitement